



Saubraz, novembre 2024

CONSEIL GENERAL
1189 SAUBRAZ

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine séance du Conseil général aura lieu à l'**Auberge communale de Saubraz** le

Jeudi 12 décembre 2024 à 19h30

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
4. Démission/s et assermentation/s
5. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil Général
6. Préavis municipal n°07-2024 relatif au budget pour l'année 2025
7. Préavis municipal n°08-2024 relatif à l'entérinement de la sortie du réseau AJEMA, but optionnel de l'association ARASMAC
8. Préavis municipal n°09-2024 relatif aux statuts de l'Association intercommunale ORPC District Morges
9. Préavis municipal n°10-2024 relatif à la construction d'un abri public de protection civile dans le projet prévu sur la parcelle n°144
10. Préavis municipal n°11-2024 relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires
11. Rapport de la déléguée à l'ASSAGIE
12. Propositions individuelles et divers

Les documents sont publiés sur le site Internet de la Commune : www.saubraz.ch

Pour rappel, les personnes suivantes peuvent faire partie du législatif (art. 5 LEDP) :

Sont électeurs en matière communale :

- a. **Les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune ;**
- b. **Les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.**

A l'issue de la séance, l'assemblée est invitée à partager une fondue. Pour des questions d'organisation, l'inscription préalable est obligatoire auprès du Président, M. Aloys Mussard, Ch. du Tilleul 4b, 1189 Saubraz, au 078 911 46 68 ou à l'adresse secretairecg@saubraz.ch. L'apéritif et la fondue sont offerts par la Commune.

Avec nos salutations les meilleures.

Le Bureau du Conseil général